



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mauvais état de la route nationale 57

Question écrite n° 36461

Texte de la question

M. Stéphane Viry attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, au sujet de l'état des routes nationales dans le département des Vosges, et plus particulièrement l'état de la route nationale 57 entre Épinal et Nancy. Alors que des milliers de Vosgiens empruntent chaque jour cette route pour aller étudier ou travailler à Nancy et que des milliers de Meurthe-et-Mosellans font de même pour venir travailler dans les Vosges, cette route nationale 57 est en mauvais état. La neige qui est tombée l'hiver 2020-2021, en abondance, n'a pas amélioré cet état, le passage des chasse-neiges et l'utilisation créant des orifices supplémentaires dans une chaussée déjà en souffrance. Les risques d'accidents sont donc accrus par une route glissante et en mauvais état. Les portions entre Épinal et Thaon-les-Vosges et entre Charmes et Nancy sont encore plus affectées par ce délabrement. La suppression prochaine de certains trains entre Nancy et Épinal va pousser encore plus de Vosgiens à emprunter cette route nationale, accentuant encore plus son délabrement. Les routes nationales appartiennent à l'État qui est tenu de leur entretien. En effet, la maintenance, l'entretien, l'exploitation et la modernisation des presque 10 000 kilomètres de routes nationales sont des actions entreprises par les directions interdépartementales des routes (DIR), des services déconcentrés de l'État dans les collectivités territoriales. Dès lors, il convient de préciser quels sont les objectifs de l'État pour les routes nationales du département des Vosges, notamment pour la route nationale 57. Il l'interroge donc sur ces objectifs.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Viry](#)

Circonscription : Vosges (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36461

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2021](#), page 1347

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)